

Aménagement du territoire, TIC et développement durable

L'ATELIER EST ANIMÉ PAR Alexandre DESROUSSEAUX, région Nord – Pas de Calais
INTERVENANTS : Charlotte ULLMAN, Jonathan CAVE, Ronan UHEL



ALEXANDRE DESROUSSEAUX, Chargé de mission TIC et Collectivités locales, Conseil régional Nord - Pas de Calais: Je voudrais d'abord vous exprimer ma surprise suite à la plénière de ce matin car si nous avons la conviction que les TIC peuvent rendre des services, j'ai eu le sentiment que les TIC étaient surtout vues comme un vecteur de croissance et m'apparaissaient en ce sens antinomiques avec un développement durable.

Comment les TIC peuvent contribuer à l'aménagement du territoire? Comment la réduction des coûts de diffusion de l'information peut être employée au service du développement durable?



ALEXANDRE DESROUSSEAUX

RÉGION NORD – PAS DE CALAIS

Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de TIC

CHARLOTTE ULLMANN, Caisse des dépôts et consignation :

Des enjeux et des objectifs communs ?



CHARLOTTE ULLMANN

CAISSE DES DÉPÔTS ET
CONSIGNATION

En préparant cette intervention, je me suis d'abord posée la question des enjeux et des objectifs afin de mieux comprendre les différences et les similitudes entre une politique de développement numérique et une politique de développement durable.

Ces politiques ont globalement des enjeux communs, car ce sont toutes deux :

- des politiques **transversales**, qui concernent tous les domaines de l'action publique
- des politiques **de long terme** avec une double logique d'anticipation et de pérennisation des actions
- des politiques « **créatives** », qui obligent à repenser les modèles traditionnels des politiques publiques.

En termes d'objectifs, **la politique de développement durable a pour but de préserver l'intégrité de l'environnement** (maintien des espèces et des écosystèmes), tandis que la politique de développement numérique se préoccupe davantage de **l'innovation technologique** (progrès, R&D). Quelles sont les relations entre ces deux mondes, celui de la technologie et celui de l'environnement ?

Leurs objectifs communs consistent à garantir :

- **l'efficacité économique**, favorisant la gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières ;
- **et l'équité sociale**, pour satisfaire les besoins et la qualité de vie des sociétés présentes et futures.

Les réseaux publics des collectivités et le rôle de la Caisse des dépôts

Mon propos consiste à analyser une politique de développement numérique à la lumière des critères du développement durable, à partir de la loupe des activités de la Caisse des dépôts, partenaire des collectivités locales.

La Caisse des Dépôts accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets d'infrastructures, à différents niveaux :

- En amont des projets, la Caisse des Dépôts participe au cofinancement d'études de faisabilité avec des préconisations telles que : favoriser la péréquation tarifaire entre zones rentables et non rentables (urbain/rural), mutualiser et utiliser les réseaux existants, et enfin veiller à la neutralité technologique.
- En aval des projets, la Caisse des Dépôts intervient en tant qu'investisseur de long terme, avec l'objectif de favoriser le développement de la concurrence, la diversification des offres et des tarifs, sur l'ensemble du territoire.

- En termes de perspectives, il est important aujourd'hui de se poser la question clé de la pérennisation des modèles financiers (partenariat public privé) tout en considérant les évolutions rapides des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les tendances actuelles montrent par exemple qu'il faut envisager des projets de réseaux de plus en plus proche des usagers (fibre optique).

“ En termes de perspectives, il est important aujourd'hui de se poser la question clé de la pérennisation des modèles financiers ”

- En janvier 2006 au FTTH Council à Vienne, la France a été citée en exemple comme le pays européen ayant réussi la progression la plus rapide et bénéficiant des coûts d'accès au haut débit parmi les moins chers d'Europe. Les effets structurants des projets publics portés par les collectivités locales ont également été largement soulignés.

Lorsque l'on regarde les chiffres on constate que le haut débit est une réalité pour la France d'aujourd'hui. Ce développement est pour une bonne partie lié à l'initiative publique qui a dynamisé le marché et incité la concurrence.

25 % des foyers sont abonnés au haut débit

54 % de la population est couverte par le dégroupage

57 projets publics de DSP dont 27 collectivités ayant choisi leur délégataire

3/4 des sites ouverts au dégroupage, l'ont été grâce à des projets d'initiatives publiques : Alsace, Loiret, Oise et Pyrénées Atlantique (Source : ARCEP 2006)

Le développement des services publics numériques

Comment les collectivités locales peuvent-elles mener de front une politique traditionnelle d'éducation et de développement économique, une politique de développement numérique et les concilier avec les enjeux du développement durable ?

La première préoccupation d'une collectivité, en matière de TIC, est de permettre aux citoyens « d'avoir le choix » d'accéder aux services publics, soit en ligne ou soit par les bureaux physiques de la mairie. L'idée est de développer des stratégies « multicanales » grâce aux nouvelles technologies afin que les usagers puissent avoir accès à leurs administrations aussi bien à la mairie, à travers une borne ou par Internet (téléprocédures).

Les attentes actuelles des usagers sont « plus globales » et correspondent à des événements de vie (nouvel arrivant, mariage) qui imposent des réponses locales, pratiquement immédiates. Dans cette logique, le projet « Service public local » de la Caisse des dépôts, expérimente la brique « nouvel arrivant », qui permet de faciliter les démarches administratives d'un usager emménageant dans une commune.

Les usagers souhaitent également régler rapidement les tâches administratives (actes d'état civil, passeport, impôts, contraventions, etc.). Grâce aux nouvelles technologies, la tendance se porte vers une administration « sans couture », afin de réduire les relais entre les interlocuteurs. Les collectivités locales servent ainsi de guichet d'entrée pour les usagers dont les demandes sont réorientées par la suite. Une expérimentation (Indres Num@iriques) est menée actuellement avec le département de l'Indre pour fournir des applications numériques dans 45 secrétaires de mairie.

Les acteurs publics (Etat, collectivités) soutiennent le développement de services publics de plus en plus personnalisés (identités numériques, espaces personnels) centrés sur :

- **l'élève** : par exemple, l'Espace Numérique de Travail (ENT) est un bureau virtuel pour les élèves permettant de gérer à distance différentes applications (mise à disposition de cours en ligne, cahier de texte, cahier de correspondance). Ce bureau virtuel est également accessible aux professeurs et aux parents d'élèves.

- **l'usager** : Service-Public local, Mon.service-Public.fr

- **le patient** : Dossier Médical Partagé (DMP)

Les procédures électroniques représentent aujourd'hui une nouvelle façon d'améliorer les conditions de vie du citoyen. En 2005, 11 % des français ont déclaré leurs impôts en ligne (10 millions prévus en 2006). 80 millions de feuilles de soins électroniques circulent par mois, ce qui réduit les coûts de 1,25 euros à 35 centimes.

D'une manière plus générale, les objectifs du développement numérique et du développement durable sont convergents, en termes de :

- **réduction des coûts, développement des usages**. Par exemple, pour le traitement des déclarations d'impôts, les coûts ont été divisés par 3 et les usages ont fortement évolué (3,7 millions de français ont déclaré leurs impôts sur Internet en 2005. En 2006, 10 millions de télédéclarations sont possibles). Dans le domaine de la santé, on compte près de 80 millions de feuilles de soins électroniques par mois. Ce qui a permis une réduction totale de 3 milliards d'euros (réduction des coûts de 1,25 à 35 centimes par feuille).

- **amélioration de la qualité de service, de la qualité de vie**. Internet est un nouveau média d'information et d'échange. A titre d'exemple, on peut citer la version électronique du Journal Officiel qui est disponible sur le site www.journal-officiel.gouv.fr et possède la même valeur juridique que sa version papier.

- **productivité économique et lien social**. Les gains de productivité sont liés à la création de plateformes d'échanges dématérialisés (marchés publics, confiance numérique). L'amélioration du lien social est sensible lorsque l'on réoriente les moyens vers l'accueil et les services physiques et moins vers la gestion administrative des dossiers.

“ Les acteurs publics (Etat, collectivités) soutiennent le développement de services publics de plus en plus personnalisés ”



Lien social et e-inclusion

Depuis 2000, on compte environ 3 000 lieux d'accès publics en France, dont 400 sous le label de la Caisse de dépôts.

L'accès aux nouveaux services est un enjeu majeur qui s'appuie sur :

- **des lieux physiques et des médiateurs** : réseau de 349 Cyber-bases et ses 680 animateurs

- **des ateliers de formation de plus en plus personnalisés** (chercheurs d'emplois, groupes scolaires, personnels d'entreprises, personnes âgées). 20 % des usagers des Cyber-Bases sont des **chercheurs d'emploi**

- **des contenus** : portail « Cyber-base.org »

- **des informations personnalisées** : droits et démarches (e-senior, mon enfant à l'école primaire)

L'évolution de ces espaces a montré la nécessité de spécialiser ces lieux pour mieux répondre aux demandes personnalisées.

- **dans le domaine des services à la personne** : maintien à domicile des personnes âgées, garde d'enfants, conciergerie d'entreprise.

- **dans le domaine clé de l'emploi**, la maîtrise d'Internet est un élément majeur de l'employabilité et de la compétitivité : 85 % des emplois de demain nécessiteront une base de connaissance TIC. Pour répondre à cette évolution majeure, la Caisse des Dépôts a pour mission de développer 50 plateaux technologiques Cyber-Bases en appui aux maisons de l'emploi, dès 2006.

Conclusion : les piliers du développement durable associés au développement numérique

A travers cette présentation, j'ai essayé de croiser les critères du développement durable avec ceux du développement numérique.

La première conclusion, c'est que l'on retrouve bien, dans les deux cas, trois dimensions : économique, sociale et celle de l'évolution technologique.

La seconde conclusion est celle des résultats. Ce que visent les acteurs du développement numérique est totalement compatible avec les résultats attendus par les acteurs du développement durable :

- l'amélioration de la qualité de vie et modernisation de l'administration (l'égalité d'accès au service, qualité des services publics)

- apprentissage et base de connaissances TIC, inclusion sociale (développement des lieux d'accès public, accompagnement des individus)

- la rationalité économique, pour obtenir une politique inscrite sur le long terme et anticiper les évolutions technologiques.

Inclure les TIC dans les politiques locales

J O N A T H A N C A V E , Senior Economist, RAND Europe: Le thème « Aménagement du territoire, TIC et développement durable » renvoie à la notion de géographie économique : où a lieu le développement et comment se met-il en place ?

L'une des spécificités des régions est la façon dont nous les percevons comme des centres de spécialisation, comme les accents de voix ou les expressions culturelles nous le rappellent sans cesse. Il y a de toute façon, des avantages locaux aux spécialisations mondiales. Mais l'échelon de la région a un autre sens, celui d'un centre de gouvernance où les thèmes locaux trouvent leur expression. Par exemple, dans les Midlands au Royaume-Uni, la fermeture de l'usine MG a eu des effets dévastateurs sur le tissu local et sur l'équilibre d'engagement entre l'international, le national et le régional.

“ Mais l'échelon de la région a un autre sens, celui d'un centre de gouvernance où les thèmes locaux trouvent leur expression ”

Au niveau local, l'aspect dynamique est très prégnant, dans le sens où les choses peuvent changer davantage et rapidement. Un gouvernement bien informé, capable de s'adapter rapidement, a de bonnes autorités locales et il est parfois nécessaire

de prendre un peu plus de temps pour bien comprendre la situation avant d'agir, particulièrement dans le domaine de l'aménagement du territoire. Il est ainsi possible de mettre en jeu des aspects locaux comme le logement, les écoles, etc... Ce sont des conséquences d'aménagement du territoire induites par la technologie.

Les impacts des TIC sur un territoire

Par exemple, la communication mobile à haut débit peut avoir des conséquences sociales. Certains utilisateurs préfèrent utiliser des portables avec des signaux à courte distance car ils s'inquiètent des effets des radiations magnétiques sur leur santé : ce comportement des usagers peut avoir des conséquences politiques. Il s'agit donc de concilier l'aspect durable du modèle économique et les demandes particulières des individus.

Le domaine du développement économique observe, de longue date, une tradition « d'agglomération ». Il s'agit de changer la vie d'un individu en lui permettant de rester dans son environnement habituel. Grâce aux TIC, on ose aller travailler dans des zones plus reculées où l'éducation peut tout de même être accessible, et ainsi, éviter le regroupement massif dans des zones plus centrales.

Les TIC sont très attractives pour la compétition économique, car elles nécessitent peu de capital. Il faut maintenant essayer de travailler davantage avec les acteurs de l'éducation, sans attendre l'action des technocrates : à nous de prendre les décisions.

Les avantages qu'apportent les TIC sont très larges pour tous les pays du monde. Pour inclure le développement économique durable dans la politique locale, il faut penser autrement. Nous devons étudier les possibilités de croissance de notre communauté et à cette fin, écouter les gens, leur permettre de se former et de désigner leurs préférences. D'une manière générale, les gens souhaitent un développement stable.

Nous devons aller au-delà des éléments gouvernementaux et l'accélération des TIC peut nous y aider.

“ Pour inclure le développement économique durable dans la politique locale, il faut penser autrement ”



Il y a, par ailleurs, des conséquences imprévues comme le développement du télétravail. A l'époque de l'expansion des usines, le père devait quitter sa famille pour aller travailler. Le télétravail permet de travailler à domicile tout en restant connecté à un réseau. Les efforts et l'énergie sont toutefois concentrés ailleurs et un certain isolement se crée dont les conséquences peuvent s'avérer très graves.

L'inclusion est un autre thème lié avec le développement économique. En principe, tout le monde peut participer aux formations sur les TIC, notamment par l'intermédiaire du travail. Il se trouve que beaucoup de personnes utilisent les TIC comme un lien avec la réalité : se crée ainsi une société d'inclusion qui répond aux attentes des individus, leur permettant d'avoir un lien avec l'extérieur sans quitter leur communauté. Cela peut aider à fournir un sens plus durable de la communauté.

La communication à haut-débit est une autre leçon à tirer des TIC. Dans mon village, les gens me connaissent à travers mes engagements, mes enfants ou mon implication sociale mais ils ne connaissent pas mes relations avec des réseaux internationaux. Nous avons une personnalité partagée et si les TIC peuvent occasionner l'isolement, elles permettent aussi ce lien si important avec les autres.

Les possibilités plus ouvertes

La création de cercles ou le rassemblement en groupes : les TIC deviennent un outil commun qui permet la création dans le travail et qui rassemble les efforts de chacun. C'est un modèle durable.

La compétition loyale qui en résulte permet d'être une concurrence mondiale. Ce lien avec le monde entier représente une source importante d'échanges. **La compétition est un outil très fort mais la coopération est indispensable pour avancer.**

Pour pouvoir coopérer ensemble dans des entités très larges et dans une perspective d'égalité, il nous manque un maillon. Le scepticisme par rapport aux technologies est important car il y a des points cachés auxquels nous ne sommes pas toujours prêts à penser.

L'urbanisation en Europe

R O N A N U H E L , Chef de service Analyses spatiales, European Agency for Environment: L'utilisation des TIC présente un grand potentiel de facilitation de l'aménagement du territoire. Je me placerai dans une perspective à petite échelle, celle du continent européen, qui représente 2,5 millions Km². Je souhaiterais aborder les thèmes suivants :

- le degré d'urbanisation et sa signification
- l'appauvrissement des milieux ruraux, les problèmes de dynamiques des populations et de l'occupation des territoires en général
- les besoins d'adaptation aux risques induits par les modifications climatiques (à moyen et long terme).

L'urbanisation en Europe et une dynamique de déplacements mal accompagnée

L'Europe est déjà très urbanisée et l'on pourrait considérer plus d'urbanisation comme un épiphénomène à accompagner avec quelques infrastructures et quelques facilités d'accès.

Or, la réalité est tout autre : ces dix dernières années, la superficie des constructions artificielles, édifiées pour répondre aux besoins d'expansion urbaine en Europe, est équivalente à trois fois la taille du Luxembourg.

Cette amplitude de l'expansion urbaine européenne affecte nos ressources, tant au niveau de la dégradation des paysages qu'au niveau de l'empreinte sur les territoires. Une ville est un écosystème qui ne vit pas en milieu clos mais dans un environnement plus large de 500 Km alentours : la « thermodynamique des villes », c'est-à-dire la circulation des flux d'énergie, de déchets, les ressources en eau impactent le territoire environnant.

Cette urbanisation repose sur deux tendances : l'habitat et le transport.

La demande croissante de mobilité est liée d'une part au besoin d'une meilleure qualité de vie et d'autre part à la modification de la structure des ménages (diminution du nombre de personnes par foyer), ainsi qu'à l'offre croissante d'accessibilité. La demande concernant l'habitat, s'en trouve profondément modifiée et reflète en partie le souhait des populations de vivre « au naturel ».

En raison d'espaces verts insuffisants en ville, nous nous en éloignons, quitte à passer plus de temps dans les transports. Par ailleurs, aujourd'hui, de plus en plus, nous vivons dans une ville et travaillons dans une autre. Les TIC facilitent cette mobilité (Internet, téléphone, échanges visuels). Ces facilités sont avant tout une fourniture de services, elles n'accompagnent pas une vision d'aménagement du territoire. D'autre part elles coûtent chères et ne sont pas accessibles à tous : il existe une inégalité territoriale face à ces services.

Comment en faire de vrais outils de gestion intégrée des territoires ? Au niveau européen, seuls la Suède et le Royaume-Uni ont commencé cette réflexion. Les autres pays laissent les choses se développer en fonction des développements induits. En Irlande, petit modèle économique de la dernière décennie, les impacts sur le territoire sont gigantesques. Grâce aux facilités de communication et à la hausse du niveau de vie, la plupart des Irlandais ont aujourd'hui la possibilité de combiner résidences secondaires et retourner dans leur village d'origine, ce qui a entraîné en partie une croissance de 130 % de la demande en transport. Ils ont également les moyens d'équiper ces villages en nouvelles technologies. L'Irlande a donc aujourd'hui une expansion urbaine qui n'est plus concentrée uniquement autour des grandes villes, mais qui est parsemée à l'intérieur du territoire.

L'approche réflexive pose donc des interrogations sur le rôle des outils de communication par rapport à ce que sont des modes de consommation actuels, centrés autour de l'habitat et du transport.

Le rural et agriculture

Dans le secteur de l'agriculture, la tendance en Europe s'inscrit dans une grande intensification de la production. Les technologies ont encore un rôle à jouer ici, puisqu'elles viennent en soutien à l'agriculture. Le GPS notamment, suite au paramétrage informatisé des surfaces agricoles, est utilisé pour automatiser le dosage des entrants. L'agriculture se développe ainsi vers des activités de plus en plus proches de l'agro-industriel et concourant à faire chuter le nombre d'agriculteurs.

Dans un même temps, les terres les moins fertiles sont disponibles à un coût de plus en plus bas et abordable aux urbains qui y construisent des résidences secondaires (profit direct pour de nombreux agriculteurs en fin d'activité). Ce phénomène est très visible autour de la Méditerranée, en Espagne, où les agriculteurs se sont retirés des zones côtières pour aller cultiver les terres sur l'autre versant des montagnes. L'eau y faisant défaut, ils créent là-bas des réservoirs. Les terres côtières, elles, ont été vendues au prix fort et sont transformées en zones touristiques. Cette dynamique pose l'enjeu des dynamiques croisées d'utilisation des territoires, dont le rôle en soutien des technologies.

“ Dans le secteur de l'agriculture, la tendance en Europe s'inscrit dans une grande intensification de la production ”

La nécessité d'une perspective de long terme

“ Clairement, ces modifications profondes ne sont pas accompagnées par une véritable politique d'aménagement ”

La perspective des modifications s'accroît encore pour les 10-15 années à venir, ceci est notamment lié à une population vieillissante et donc moins productive (19 millions de nouveaux retraités supplémentaires dont une partie, ceux du Nord de l'Europe, ont commencé à investir pour s'installer dans des lieux de vie attrayants comme le sud de la France, l'Italie ou l'Espagne). Grâce aux TIC et aux facilités de transport, ils ne seront pas coupés de leur famille.

Clairement, ces modifications profondes ne sont pas accompagnées par une véritable politique d'aménagement.

Par ailleurs, les changements climatiques induiront ici et là des modifications profondes, qui nécessiteront un certain nombre d'adaptations : à certains endroits, la demande en climatisation explose tandis que dans d'autres lieux, les risques d'inondation amènent à considérer le déplacement de populations. Dans certains de leurs scénarios à cet effet, les Pays-Bas ont prévu un plan de déplacement de 2 millions de personnes, s'il le fallait. Le Royaume-Uni, dispose lui de toute une politique d'adaptation et a initié une consultation sur les besoins de réaménagement de son territoire en fonction des contraintes climatiques. Ce plan fait une synthèse des outils à disposition, des plus traditionnels jusqu'aux nouvelles technologies.

Oui, en conclusion, il est difficile aujourd'hui d'intégrer intelligemment les TIC dans des politiques d'aménagement du territoire – l'offre et la demande sont malencontreusement mal formulées – et, de plus, il serait nécessaire de les placer dans une perspective à long terme de gestion intégrée des territoires.

Une meilleure gouvernance grâce aux TIC

ALEXANDRE DESROUSSEAUX : Je suis en charge de la e-démocratie (e-participation) au niveau local. Nous travaillons depuis longtemps à renforcer les usages non consommateurs des TIC. Notre cible principale reste les collectivités territoriales, qui ont la mission de mettre l'utilisation des TIC au service des citoyens.

Au-delà de la finalité environnementale, l'intérêt du développement durable est le changement de donne dans la façon de faire. C'est un changement structurel fondamental dans lequel la Région a décidé de s'investir.

Peut-on contribuer à faire en sorte que les citoyens soient non seulement informés mais aussi acteurs des choix publics qui influenceront l'avenir de leur planète, de leur région, de leur ville? Ces choix auront un impact sur l'aménagement du territoire.

“ **Peut-on contribuer à faire en sorte que les citoyens soient non seulement informés mais aussi acteurs des choix publics qui influenceront l'avenir de leur planète, de leur région, de leur ville ?** ”

La région Nord - Pas de Calais souffre d'une inégalité territoriale dans la distribution des réseaux de TIC. Dans certaines communes, comme à Valenciennes, les conseils municipaux peuvent être rendus publics, ce qui n'est pas le cas dans d'autres communes moins équipées d'outils.

Il faut pourtant profiter du formidable outil de diffusion de l'information que représentent les TIC, pour aider les collectivités à aller vers les habitants afin de leur expliquer les enjeux des choix publics. Seule une réelle volonté politique, au service d'une transparence et d'une interaction quotidienne, peut y parvenir. Nous essaierons par la suite d'élargir notre intervention à d'autres acteurs de la démocratie comme les associations ou les conseils de quartiers.

Nous pouvons également considérer qu'il est possible d'utiliser les TIC pour aider le citoyen à ne pas être qu'un simple consommateur, à changer ses habitudes, ses modes de consommation et l'aider à prendre conscience de chaque acte du quotidien. Dans ce cas, nous sommes prêts à utiliser les fonds européens et régionaux pour ces enjeux dans les 5, 10 ou 60 années à venir.



Echanges avec la salle

DE LA SALLE : Je ne remets pas en cause le niveau de gravité de la situation en matière de catastrophes naturelles, mais je crois qu'il faut replacer le déplacement massif de population aux Pays-Bas dans son contexte : 1/3 de leur territoire n'existait pas au siècle dernier et a été gagné sur la mer. La situation, bien que préoccupante, reste particulière et on ne peut pas faire de ce cas une généralité.

RONAN UHEL : Je vous ai simplement donné l'illustration d'un fait qui a été négocié, discuté et politisé. D'autres exemples, qui n'ont certes pas encore atteint ce niveau, vous montreront que les Pays-Bas ne sont pas les seuls concernés. La plupart des pays méditerranéens seront, d'ici 2050, sujets à de grandes problématiques de désertification et feront face à de nouvelles conditions de vie inadéquates pour le fonctionnement d'une société. Ces exemples ne sont malheureusement pas encore bien connus.

JONATHAN CAVE : Le problème est mondial. Au Bangladesh, les inondations ont provoqué une très forte migration.

Le Royaume-Uni se développe sur des plaines inondables. Nous arriverons, comme les Pays-Bas, dans une spirale où l'on voudra construire de plus en plus.

DE LA SALLE : Le rôle du citoyen est majeur car il s'agit de changer tout un comportement humain, individuel avant tout. L'urbanisation me semble un phénomène aggravant pour les problèmes environnementaux. La solution est-elle forcément de mieux distribuer la population sur le territoire ?

En effet, il faut savoir que l'éloignement engendre des déplacements et implique donc des problèmes de transport et de consommation d'énergie. Quelle est la solution à long terme pour l'humanité ?

La seule solution serait de supprimer le pétrole et de trouver une alternative énergétique non polluante et renouvelable.

DE LA SALLE : Nous avons mis en place dans mon école d'ingénieur et de commerce en télécommunications, le « Campus vert » (en collaboration avec Greenpeace) qui a pour but de réduire les consommations d'énergie sur le campus (électricité, eau, déchets). Le projet est actuellement expérimenté sur dix campus et sera évalué dans les trois ans à venir.

Le commerce équitable, la consommation de produits alimentaires biologiques ou durables, le changement des pratiques de consommation (utilisation de labels), peut-il être une alternative ?

RONAN UHEL : **Il faut faire la différence entre des politiques d'aménagement du territoire proactives ou simplement accompagnatrices.** L'Europe est la « vache à lait » sur ces infrastructures d'aménagement du territoire. D'ici six ans, 20 milliards d'euros par an seront alloués aux infrastructures routières, ce qui représente plus de 15 000 Km d'autoroute (« projets de transports trans-européens »). Cela repose sur la compétitivité et la cohésion territoriale. L'accès aux réseaux de transports est indispensable pour la compétitivité. Nous sommes dans une politique de soutien.

Pour mener une politique proactive, il faudrait revoir les moyens disponibles. La réactivité de chacun est nécessaire, c'est l'aménagement par les gens, pour les gens. C'est un enjeu fondamental où le rôle des technologies est important.

Le biologique ne représente que 3 % de la production en Europe. Il y a quand-même dans certains endroits des actions efficaces visant à favoriser la production locale pour les marchés locaux. Elles permettent de maintenir un tissu rural et de faciliter le maintien d'exploitations.

“ **Nous sommes confrontés à une véritable philosophie d'aménagement du territoire qui n'est pas discutée dans les enceintes appropriées**”

La multi-fonctionnalité de l'agriculture bénéficie d'un grand soutien financier mais ne concerne que des zones pilotes non représentatives d'une tendance.

Nous sommes confrontés à une véritable philosophie d'aménagement du territoire qui n'est pas discutée dans les enceintes appropriées.

DE LA SALLE : Quels sont les projets concrets en France ou dans d'autres pays européens?

JONATHAN CAVE : Pour savoir si nos procédures sont assez fortes, pour pouvoir investir dans les endroits où le développement agricole ou industriel est essentiel, il faudrait mettre des webcams dans les réunions afin de pouvoir observer ce qu'il s'y passe.

Par ailleurs, l'Ecosse a construit des habitations peu coûteuses où la condition pour y loger était de signer une garantie de non utilisation de véhicules.

Les endroits d'Europe où le système anglo-saxon ne s'est pas développé sont surtout situés dans les grandes villes. Dans les villes à moins grande densité, la possibilité de dispersion augmente et les initiatives locales sont favorisées.

CHARLOTTE ULLMAN : Le gouvernement irlandais a beaucoup investi dans la création de « dorsales » dans chaque ville, ce qui crée une connectivité du territoire exceptionnelle avec un engagement public important.

Comment les acteurs ruraux peuvent utiliser les TIC pour développer un projet de territoire? **Sur 140 groupes d'action locale en France, 15 ont choisi l'angle des TIC pour développer un projet.** Certaines collectivités locales utilisent les réseaux au service de la prévention des risques, par exemple en alertant les habitants en cas d'incidents survenant dans des usines à risque (Total).

DANS LA SALLE : La consommation est mise en avant et le rôle du consommateur sur-valorisé. Nous ne sommes pas de simples consommateurs, nous sommes avant tout des citoyens.

Il existe des initiatives en France comme l'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) qui consistent à rapprocher un paysan avec une cinquantaine de familles. On s'aperçoit alors qu'il n'y a pas assez de paysans. Le volet politique est très important, car les décisions prises à Bruxelles sont politiques et le consommateur n'a pas d'emprise dessus. Il faut, en plus d'essayer de changer les comportements individuels, faire passer l'information et s'intéresser aux décisions politiques.

“ **Nous ne sommes pas de simples consommateurs, nous sommes avant tout des citoyens**”

RONAN UHEL : Au Danemark, les populations locales des régions où se situent les fermes éoliennes ont co-financé la mise en oeuvre de celle-ci et bénéficient des retours de la vente d'électricité. Cette expérience a été utilisée comme élément de maintien des populations locales et comme un vecteur d'intérêt au développement de ces territoires. C'est une approche qui pourrait se multiplier dans d'autres domaines.

Sigles

A M A P Association pour le maintien de l'agriculture paysanne
F T T H C Fiber to the Home Council